

« KIAI DOJO » – SHINKYOKUSHINKAI KARATÉ-DO

Section karaté du Club Olympique Pacéen

BODY KARATÉ

Animé par : **Loïc Le Gall** (DAF-Diplôme d'Animateur Fédéral) Ceinture noire 3^e Dan Fédéral
Référent : Pascal ROUXEL (Dejeps-Brevet d'état)

**Les cours ont lieu dans la salle des arts martiaux de la salle Iroise (avenue Le Brix)
Mercredi de 18h30 à 19h45**

ASSURANCE - Responsabilité Civile, souscrite auprès de Sports Loisirs Plein Air – Axa Assurances (incluse dans la cotisation) – Une assurance complémentaire (journées perdues) peut être souscrite sur simple demande écrite lors de l'inscription.

COTISATION ANNUELLE **100,00 €**

La cotisation peut, néanmoins, être réglée en 3 chèques (40 € + 30 € + 30 €) qui seront déposés à des dates précises : septembre 2015, début janvier 2016 et début avril 2016.

Bordereau d'inscription 2015-2016 au cours de Body Karaté

Secrétaire : **Bruno MOREL** – 11, avenue de Bretagne – 3585 GÉVEZÉ – Tel. 02 99 69 99 26

NOM :

PRÉNOM :

Date et lieu de naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Téléphone :/...../...../...../..... **Portable :**/...../...../...../.....

Important : Toutes les informations du club sont transmises uniquement via votre courriel (Email) à consulter régulièrement (minimum : 2 fois par semaine). Pensez à mettre l'adresse du club dans vos favoris : pascalrouxelcop@free.fr

Email : @

Avez-vous déjà pratiqué un art martial : **OUI** **NON**

Si oui, lequel ?

Personne à prévenir en cas de problème :Tel/port :

Obligatoire : Joindre 1 photos d'identité et un certificat dûment rempli par le médecin vous autorisant à la pratique du Body Karaté (test cardio).

Fait à Pacé le

Signature de l'adhérent précédée de la mention « Lu et approuvé »